



# PRÉFET DE LA NIÈVRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction de la réglementation  
et des collectivités locales

## DEMANDE DE CARTE PROFESSIONNELLE DE VOITURE DE TOURISME AVEC CHAUFFEUR V.T.C

### IMPORTANT

La carte professionnelle doit être restituée lorsque le conducteur cesse définitivement son activité professionnelle ou lorsqu'une des conditions prévues pour sa délivrance cesse d'être remplie. A défaut, celle-ci est retirée par l'autorité compétente.

*L'exercice de la profession de voiture de transport avec chauffeur nécessite d'être titulaire d'une carte professionnelle délivrée par le préfet du département **dans lequel le demandeur a élu domicile.***

### PREMIERE DEMANDE

- 1. Si la demande est justifiée par la réussite de l'examen V.T.C.** : Fournir la copie de l'attestation de réussite
- 2. Si la demande est justifiée par une expérience professionnelle d'un an à temps complet sur les dix dernières années** : Justifier d'une expérience professionnelle d'une durée minimale d'un an à temps complet (= 1 607 heures/an) ou à temps partiel pour une durée équivalente, dans des fonctions de conducteur professionnel de personnes au cours des dix années précédant la demande de carte professionnelle :
  - **Fournir** : la copie des bulletins de salaires, contrat de travail et une attestation de l'employeur **ou** si vous êtes indépendant, extrait de Kbis ou avis d'inscription RSI, l'imprimé fiscal n°2031 ou avis d'imposition et carte professionnelle.

### 2, Pièces à fournir :

- Le formulaire de demande correctement complétée, lisible, datée et signée ;
- La photocopie lisible recto-verso du permis de conduire de catégorie B établi en France ou dans un pays membre de l'Union Européenne (dans ce cas, fournir l'attestation d'inscription au Fichier National des Permis de Conduire délivré en Préfecture) ;
- La photocopie lisible du certificat médical (**Cerfa n°14880\*02**) daté de moins de 2 ans par un médecin agréé par la préfecture avec la case **VTC** coché.
- La photocopie recto-verso d'une carte nationale d'identité, d'un passeport ou d'une carte de séjour en cours de validité ;
- **Un justificatif de domicile dans la Nièvre (58) à votre nom de moins de six mois** (photocopie d'une facture de téléphone ou d'énergie ou d'un avis d'imposition)  
**En cas d'hébergement**, la copie de votre attestation de couverture sociale avec l'adresse (impératif), un avis d'imposition (impératif), l'attestation de l'hébergeant ainsi que sa pièce d'identité obligatoire ;
- 2 photographies d'identité identiques et récentes ;
- **Le formulaire de récupération images carte VTC** : A signer sans dépasser le cadre noir ;

.../...

## RENOUVELLEMENT

*Les conditions d'accès à l'exercice de l'activité de chauffeur lors d'une demande de renouvellement sont réputées acquises pour les chauffeurs de grande remise titulaires du certificat délivré avant le 22 juillet 2009.*

### **Pièces à fournir :**

- Le formulaire de demande correctement complétée, lisible, datée et signée ;
- La copie de **l'attestation de formation continue** délivrée par un centre de formation agréé.
- La photocopie lisible recto-verso du permis de conduire de catégorie B établi en France ou dans un pays membre de l'Union Européenne (dans ce cas, fournir l'attestation d'inscription au Fichier National des Permis de Conduire délivré en Préfecture) ;
  - La photocopie lisible du certificat médical (**Cerfa n°14880\*02**) daté de moins de 2 ans par un médecin agréé par la préfecture avec la case **VTC** coché.
- La photocopie recto-verso d'une carte nationale d'identité, d'un passeport ou d'une carte de séjour en cours de validité ;
- Un justificatif de domicile dans la Nièvre (58) à votre nom de moins de six mois (photocopie d'une facture de téléphone ou d'énergie ou d'un avis d'imposition)  
**En cas d'hébergement**, la copie de votre attestation de couverture sociale avec l'adresse (impératif), un avis d'imposition (impératif), l'attestation de l'hébergeant ainsi que sa pièce d'identité obligatoire ;
- 2 photographies d'identité identiques et récentes ;
- Joindre votre ancienne carte V.T.C.
- **Le formulaire** de récupération images carte VTC : A signer sans dépasser le cadre noir ;

### **DESTINATAIRE :**

Préfecture de la Nièvre  
Pôle accueil et missions de proximité  
Bureau des Professions Réglementées  
40 rue de la Préfecture  
58026 NEVERS CEDEX